

communiqué de presse

Un engagement fort officialisé par la signature d'une convention par tous les partenaires du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel.



De gauche à droite : Pierre Lesnard Vice-Président, de Lamballe Terre et Mer, Jean-Pierre Omnès maire de Plurien, Henri Labbé maire d'Erquy, Solenn Meslay, vice-présidente du Département, Hervé Berville, Député de la circonscription de Dinan, Lisa Thomas, conseillère départementale et Présidente, Bernard Musset, Monsieur le Sous-Préfet de Dinan, Didier Olivry représentant le Conservatoire du Littoral, Philippe Hercouët, 1er Vice-Président de Lamballe Terre et Mer, Didier Lechien, vice-président de Dinan Agglomération, Michèle Moisan, maire de Fréhel, Pierre-Alexis Blevin, membre du comité syndical et Hervé Van Praag maire de Plévenon.

Le Comité de Pilotage réaffirme son attachement au projet du label Grand Site de France.

Le 24 septembre 2019, le Ministère de la Transition énergétique et solidaire, a attribué officiellement le **label Grand Site de France** au territoire du Cap d'Erquy - Cap Fréhel, qui devient ainsi le 19ème Grand Site de France pour 6 ans. Cette récompense partagée souligne le travail de concertation mené avec les partenaires locaux pour le projet global de gestion et de préservation durable du territoire des Caps.

Le 18 mai, le comité de pilotage, s'est réuni à salle panoramique du port d'Erquy afin d'entériner le projet de label et de **signer la convention de partenariat**. Les membres du COPIL ont réaffirmé leur fort attachement à ce territoire exceptionnel et à sa nécessaire préservation.

Le COPIL est l'organe décisionnel du Grand Site, dont les membres sont définis par arrêté préfectoral. Il est composé des communes d'Erquy, Plévenon, Plurien et Fréhel, des administrations d'Etat et des établissements publics (Préfecture, DREAL, DRAC, DDTM, Conservatoire du Littoral), des collectivités territoriales (Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, Département, Région Bretagne, Lamballe Terre et Mer, Dinan Agglomération), ainsi que du Député de la circonscription de Dinan.

Le rôle du comité de pilotage, co-présidé par le Préfet des Côtes d'Armor et la Présidente du Syndicat mixte, Mme Lisa Thomas, est, de **fixer les orientations stratégiques** du projet du label Grand Site.



«C'est ensemble que nous travaillerons à la valorisation de ce label, à la préservation de ce site exceptionnel qui rayonne au delà de notre territoire.»

Chaque collectivité a déjà entériné le programme d'actions au sein de leur instance décisionnelle (Assemblée départementale, Région, Communautés d'agglomération etc.) mais la signature officielle de la convention de partenariat 2020-2025 n'a pas pu être organisée en raison de la crise de la covid19 et des emplois du temps resserrés.

Les grands objectifs du projet du label sont de **préserver** et de **restaurer** des paysages fragiles et attractifs et la biodiversité, d'organiser un accueil de qualité et de favoriser l'économie locale.

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, en tant que coordinateur de la démarche du Grand Site de France, veille à la mise en œuvre de ses objectifs du programme d'action, avec l'ensemble des partenaires et la volonté d'associer les habitants et les associations locales.

contact presse

Cédric Hamelin, Chargé de Communication
02 96 41 50 83
communication@caperquyfrehel.fr
Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel
18, rue Notre-Dame 22240 PLEVENON